



COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2018

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Président Mme Anne JAGGI, Adjointe M. Gérard FONTAINE, Adjoint M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mme Magali BARTHASSAT, Mme Marie-Agnès DOUGOUD, Mme Céline FONTAINE, Mme Joséphine RODRIGUEZ M. Olivier FARNER, M. Jordane FONTAINE, M. René GREPT, M. Nicolas HAFNER, M. Didier JACCARD, M. Martin STAUB
Excusés	M. Lory GENOUD
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2018**
2. **Rapport du président de la commission des routes, sécurité, mobilité & transports**
3. **Fêtes de fin d'année, rapport final du président de la commission de la culture, des loisirs & manifestations**
4. **Communications de l'exécutif**
5. **Propositions et questions individuelles**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2018

Corrections :

p.6, Commission culture et loisirs, 2^e ligne : **M. Hafner** précise : « ...soirées **des 12, 16 et 18 décembre (EMS, Noël des aînés, Noël des enfants)**. De même, il organise les plannings ... »

p.6, point 9, Paroisse Etude Malnati : **M. Jaccard** propose de changer le titre par : « **Projets de construction** » puis dissocier les 2 § entre Etude Malnati et liens avec la Paroisse ». Faire un premier titre : Projets de construction et mettre dessous le 1^{er} §, puis 2^e titre : Paroisse et mettre dessous les 3^e, 4^e et 5^e §.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2018

Le procès-verbal, avec ces modifications, est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport du président de la commission des routes, sécurité, mobilité & transports

M. Grept précise qu'il s'agira plus d'un compte rendu sur les discussions et décisions prises lors de la dernière commission du 8 novembre. Il n'a en effet pas eu le temps de traiter tous les éléments prévus, comme par exemple l'état d'avancement des travaux. A l'OJ, il y avait donc 1) le contournement de Soral (état des lieux), 2) l'étude de mesures provisoires et 3) le suivi de la lettre d'intention.

Etat des lieux contournement Soral: selon les informations transmises, il avait été dit que les 2 études, à savoir l'étude d'opportunité et de faisabilité, se feraient simultanément. Mais il n'y avait rien d'écrit, aussi il a demandé une confirmation écrite du département (M. Caumel) que ces 2 études seraient bien réalisées. Une réponse de normand a été reçue informant que les 2 études se feront « pour autant que l'opportunité d'un contournement routier soit démontrée ». M. Caumel ajoute que la fin de l'étude est prévue pour début 2020, sans préciser s'il s'agit de l'opportunité ou de la faisabilité.

Autre question posée, quand pourra-t-on avoir le cahier des charges et un planning de ces études ? La réponse est que nous pourrions disposer du cahier des charges, mais pas avant que la 1^{ère} séance d'initialisation soit organisée avec les partenaires identifiés. A voir donc si la commune de Soral fait partie des partenaires identifiés...

En raison de ces incertitudes et des délais encore non flous, la commission est partie sur une étude de mesures provisoires et sur la base de la présentation faite de la phase 2 de l'étude Malnati avec ses différentes variantes (instauration de sens uniques alternés). La commission est unanimement arrivée à la conclusion que ce n'était pas une bonne solution, vu qu'il y avait plus d'inconvénients que d'avantages.

Puis la commission a analysé tous les risques et points à surveiller et à prendre en compte dans ces études tels que la mise en service du double-échangeur autoroutier prévu pour 2021. Les travaux ont commencé, donc le délai devrait être tenu. Des articles sont parus sur le nouveau plan d'urbanisme (PLU) de la commune de Vulbens prévoyant de déclasser 15 ha pour en faire de la zone à bâtir. Ayant pris connaissance des PV en ligne de cette commune, il a appris qu'il était prévu de prendre 600 habitants de plus, alors qu'ils sont aujourd'hui à 1700 habitants et que 87% des habitants de la commune travaillent sur Genève. Avec 2 voitures par ménage, on peut imaginer les projections d'augmentation du trafic. Enfin, il y a la poursuite du développement de la ZI de PLO, avec 2 immenses projets en train de se terminer, Espace Tourbillon et Stellar 32. Sur les PV de PLO, il a également pris connaissance d'une projection de 50% d'augmentation des travailleurs déjà là, ce qui porterait de 10 à 15'000 le nombre de travailleurs à PLO, sachant qu'ils viennent aussi principalement de l'extérieur.

Fort de tous ces constats, la commission a examiné les propositions de la phase 2 de l'étude Malnati et a conclu que le contournement provisoire était à privilégier. Mais pour qu'il soit rapidement réalisable, il faudra utiliser les chemins déjà existants et bâtis, pour

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2018

arriver à une solution acceptable par tous et intégrant la sécurité. La commission propose donc un contournement à sens unique alterné entre le matin et le soir, Viry-Genève le matin et Genève-Viry le soir, tout en utilisant les chemins déjà existants, notamment le parcours de la navette de bus actuel. Enfin, l'idée est de faire un contournement aux heures de pointe uniquement, soit pendant 2-3 heures maximum le matin (6-9H) et de fermer l'accès au village parallèlement. La commission aimerait que le bureau Malnati travaille sur cette proposition pour l'étude de faisabilité. Idem pour le soir avec un sens inversé. Ceci permettrait de décharger la majeure partie des 10'000 véhicules quotidiens sur le contournement pour délester le village et permettre aux enfants d'aller à l'école en sécurité.

Le Président demande s'il peut spécifier les chemins ? S'agit-il du chemin de l'ancien château ?

M. Grept répond oui et ajoute qu'il s'agit des tracés proposés dans le 2^e compte-rendu de l'étude Malnati. Le trafic ne passerait pas par le village, mais par le chemin des Noyers. Puis il signale qu'une discussion a concerné la place de jeux pour établir que les heures de déviation du trafic ne seront pas les heures d'utilisation de cette place ou les heures de déplacements scolaires.

Mme Jaggi souhaite dire que Bardonnex a fait un essai du même type, mais qu'ils ont conclu que cette alternance de sens était trop dangereuse. A voir avec eux.

M. Grept pense qu'en l'absence de propositions, nous devons être proactifs et travailler via le bureau Malnati pour valider nos idées et pouvoir proposer un projet robuste et techniquement bien étudié et acceptable par la DGT.

Mme Dougoud demande comment cela va se passer avec les agriculteurs.

M. Grept confirme que la commission en a parlé et il répète que l'idée est de faire passer le trafic ailleurs aux heures de pointe seulement, en dehors de celles-ci, le trafic repassera par le village.

M. Jaccard ajoute que pour les personnes qui utilisent les chemins comme outils de travail, il va de soi qu'ils seront considérés comme des partenaires de discussion aussi.

M. Grept indique que les étapes c'était d'avoir l'avis du Bureau Malnati sur la faisabilité, puis d'aller au contact des principaux intéressés.

M. Florez demande si des phases test sont prévues, car l'opposition sera forte et **M. Grept** confirme.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2018

M. Jaccard estime que nous devons avoir le courage de proposer une solution pour un problème que nous connaissons tous. Il n'y a pas de normes stipulant qu'à partir d'un certain nombre de passages de voitures, il faut commencer à s'inquiéter. Donc sur la base des données connues, nous devons définir ce qui peut être considéré comme acceptable et fixer des objectifs. Il faudra faire des tests et sur cette base moduler les temps de passage. Pour autant que l'on puisse fermer l'accès au village ajoute **M. Grept**.

Mme Dougoud pense que cela se rapproche de qui a été fait à Cartigny et elle demande s'il y a un retour de leur expérience ?

Mme Jaggi confirme un bilan très positif.

M. Florez estime qu'ils ont posé les bases d'une réflexion, mais que le travail suivant sera d'aller dans les détails.

M. Grept ajoute que ce travail de détail, technique, ce sera au bureau Malnati de le faire.

M. Jaccard rappelle qu'il s'agit de poser les principes d'une mise en œuvre et la commission est partisane d'une option de ce type. Les options envisagées de tracer de nouvelles routes à travers champs et prés ont été légitimement mises de côté pour utiliser les structures existantes de préférence. Enfin, il faudra aussi que la vitesse dans le village soit restreinte.

M. Florez demande si la commission était d'accord et **M. Grept** confirme qu'il n'y a pas eu d'opposition, chacun relevant des points qui ont été ensuite examinés pour arriver à cette proposition. **Le Maire** pense donc qu'il faut maintenant aller de l'avant avec cette idée.

Mme Dougoud demande s'il faut comprendre que le but est bien d'avoir une solution provisoire et mise en place rapidement tout en continuant à travailler sur un autre projet ?

M. Grept rappelle que le contournement n'est pas aux mains de la commune. Un consortium de bureaux d'études a été retenu par l'Etat (SOROC) avec des architectes, urbanistes, spécialistes du trafic, etc... également des spécialistes de l'environnement qui étudient l'impact du contournement. Il y a donc 5-6 bureaux qui vont travailler sur l'étude d'opportunité, puis tout cela recommencera pour l'étude de faisabilité. C'est l'Etat qui est à la manœuvre et la commune n'a aucun levier. L'idée de la commission a donc été de travailler sur la sécurité à l'intérieur du village aux heures de pointe.

M. Farner demande si dans ces réflexions, vous avez parlé du bus, sachant que nous sommes en plein test pour 2 ans, car c'est exactement là où le bus passe...

M. Grept confirme qu'il en a été question et qu'il a été décidé de garder comme seul trafic

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2018

dans le village des mini bus ou des bus TPG standards, à l'exception des articulés. Pour les véhicules, ne pas ouvrir une voie de plus, mais dévier le trafic existant. Dans les variantes proposées, c'était délester une partie du village pour en charger une autre, elles donc été éliminées les unes après les autres, car n'apportant pas d'améliorations notables.

Mme Barthassat fait remarquer que pour les heures de sens unique alterné, il faudra aussi penser aux saisons (été/hiver) avec des heures de pointe décalées.

M. Grept ajoute qu'il y aura aussi d'autres accès permis pour les machines agricoles et il y aura des essais et des ajustements à faire.

M. Jaccard propose de faire une discussion consensuelle, sachant que les sens uniques vont forcément préteinter des habitants de Soral, il faudra certainement bouger les curseurs en certaines saisons. Le souhait est d'apporter des solutions ne nécessitant pas d'engagement financier que nous ne pourrions tenir avec pour objectif de freiner le flux coûte que coûte, à l'intérieur du village. Nous avons donc le souhait que cette proposition soit bien acceptée au sein du Conseil avant la fin de l'année pour ne pas reporter cet accord de principe trop loin dans le futur.

Le Président demande si certains s'opposent à cette proposition de se manifester maintenant.

Mme Dougoud revient sur la place de jeux pour préciser que le soir lorsqu'il fait beau, il y a du monde jusqu'à 6 heures au moins. A cette heure, la déviation mise en place nécessitera de poser des barrières pour la sécuriser.

M. Grept ajoute : et organiser des barrières de sécurité et pas seulement de délimitation. Concernant la lettre d'intention, il n'en parlera pas, puisque c'était le point d'Olivier Farner tel que protocolé dans le dernier PV concernant l'utilisation des bus-navettes.

M. Farner transmet un complément d'information, « Le Genevois » édité le 5 novembre est sorti avec un dossier sur les transports, le co-voiturage, et à l'intérieur un article sur les bus TPG qui font Collonges-sous-Salève-Carouge et Viry-Bernex.

Le Président remercie pour ce compte-rendu et demande si personne ne voit d'inconvénient à ce que la commission travaille dans ce sens-là, sinon, il faut vous manifestez maintenant. Dans la négative, il propose de passer au point suivant.

3. Fêtes de fin d'année, rapport final du président de la commission de la culture, des loisirs & manifestations

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2018

M. Hafner propose de passer en revue le planning des activités pour les dernières mises au point. Une discussion générale s'en suit pour les derniers détails à régler.

Concernant l'expo photos, **M. Staub** tient à dire qu'il aurait peut-être fallu en parler dans la commission pour s'assurer que tout le monde était d'accord pour l'organiser, avec les heures de piquet allant avec.

M. Gérard Fontaine précise que ceci avait été décidé au départ avec l'exécutif et si cela n'a pas marché, c'est dommage, mais il fait son mea culpa. Il ne faut pas oublier par contre de remercier les gens qui ont fait les gardes.

La date suivante est à retenir : **Sortie de ski Soral le 2 mars 2019 à Avoriaz**

4. Communications de l'exécutif

Le Président reste sur le domaine festif pour annoncer que la soirée de fin d'année aura lieu pour les CM le vendredi 11 janvier à 19H30. Certains ayant demandé d'organiser quelque chose d'un peu plus festif, il propose l'Atelier, mais reste ouvert à toutes propositions. En premier lieu, il demande si cela convient à tous de prévoir quelque chose de plus festif, dans l'affirmative, il demande à Mme Rodriguez de bien vouloir se renseigner s'il y aura de la musique ce jour-là pour commencer.

M. Gérard Fontaine souhaite revenir sur Culture et Loisirs pour que le 1^{er} août et en plus de ce qui a été déjà décidé, soit proposé quelque chose de plus étoffé. Des contrats ont déjà été faits car beaucoup de choses se décident bien en amont, mais il faudra se mettre ensemble à un moment donné pour organiser un scénario avec cors des Alpes et sonneurs de cloches, ainsi qu'un orchestre. **M. Genoud** a l'idée de faire quelque chose de différent avec de petites tentes pour les artisans et plus tôt dans la journée.

M. Hafner informe que le lundi 21 janvier 2019 à 18H30 sera la date pour les manifestations du printemps et de l'été de la commission Culture et Loisirs.

M. Gérard Fontaine informe de la remise de chantier officielle le 13 janvier pour la fameuse route qui sera peut-être utilisée différemment. La barrière devrait être posée le 12, c'est la promesse qui a été faite, mais il a un petit doute, car les travaux importants n'ont pas encore commencé, à savoir la pose des cellules se déclenchant au passage du bus.

Mme Dougoud signale la **Fête de l'Escalade** des enfants le mardi 11 décembre, à 17H30 à la salle communale de Soral.

5. Propositions et questions individuelles

M. Jordane Fontaine signale qu'il y a eu des pneus crevés dans le parking près de l'ECU. Il s'agissait de véhicules de fonction et la police est venue constater.

M. Jordane Fontaine informe être allé chez le notaire le 15 novembre accompagné de **M. Florez, M. Gérard Fontaine** et le bureau d'architectes, pour discuter des points relevés par la Paroisse. Il semblerait que l'ensemble de ces points ne posent pas de problème. Des clauses devront être légèrement modifiées, car l'acte a été beaucoup copié sur celui établi pour Aire-la-Ville, et une adaptation devra être faite en conséquence. **M. Florez** confirme que cela a été fait et déjà envoyé à la Paroisse.

La séance est levée à 20H47.